



Lettre d'information n°148 – 27 mai 2011

Bruxelles - Auschwitz - Bruxelles

Durant ce mois d'avril, j'ai eu le plaisir de conduire une délégation du Bureau du Parlement bruxellois à Auschwitz, s'inscrivant dans un voyage d'études plus large organisé par la Fondation Auschwitz.



A travers la visite des sites, nous avons été confrontés à la matérialité de ce pan d'histoire, de cette usine de mort à grande échelle où périrent plus d'un million de personnes, juives dans leur grande majorité.

Le groupe avait la chance d'être encadré par trois rescapés du camps : Henri Kichka, Jacques Rotenbach et Paul Sobol. Grâce à leurs témoignages, nous avons pu effleurer le côté existentiel et singulier de cet aspect du nazisme, de la vie dans les camps mais également du processus qui y conduit.

Les échanges avec ceux-ci et avec les autres participants ont été l'occasion de prendre de la hauteur par rapport aux péripéties de l'actualité et à réfléchir, ensemble et chacun pour soi-même, au projet de société que nous souhaitons porter. Il n'y a pas de conclusion immédiate et générale à tirer d'une telle visite. Plus de questions sont soulevées que de réponses ne sont données. Chacun l'appréhende et en fait son miel à partir de sa propre histoire et de sa sensibilité. Mais il ne s'agit pas d'une démarche anodine. Chacun en sort différent.



Un flambeau à tenir haut et fort.

Un des rescapés nous a glissé, désabusé, au détour d'une conversation, une réflexion qui nous a laissés très perplexes : *"Lorsqu'il n'y aura plus de témoins [tous trois ont 85 ans], les Allemands referont de Hitler un héros"*. Il ne faut pourtant pas plus d'un mois pour que nous découvriions avec consternation que notre Sénat vient de prendre en considération l'examen d'une proposition de loi du Vlaams Belang *"effaçant, pour l'avenir, tous les effets des condamnations et sanctions infligées du chef d'actes d'incivisme prétendument commis entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945 et instituant une commission chargée d'indemniser les victimes de la répression d'après-guerre ou leurs descendants pour le préjudice financier subi à la suite desdites condamnations et sanctions"*.

La prise en considération de cette proposition (qui ne signifie pas son adoption mais seulement l'accord pour en discuter) a été emportée à la faveur d'un vote opposant d'une part VB, NVA, CDV, VLD, SPA (pour) et de l'autre Groen, PS, MR, Ecolo, CDH (contre).

Il s'agit rien moins que de donner des primes aux anciens collaborateurs et à leurs descendants en instaurant une *"Commission d'indemnisation des victimes de la répression d'après-guerre, ou de leurs descendants pour le*

préjudice financier subi à la suite des condamnations et sanctions infligées du chef d'actes d'incivisme prétendument commis entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945".



Le développement de cette proposition assimile allégrement résistance et collaboration : *"On ne peut se faire de l'attitude adoptée par notre population au cours des années d'occupation 1940-1945 une vision manichéenne comprenant d'un côté les collaborateurs et de l'autre les résistants, les traîtres s'opposant aux patriotes. Il est en outre pratiquement impossible de tracer une ligne de démarcation nette entre collaboration et résistance. Il y avait même, dans un certain sens, une part de résistants parmi ceux que l'on a qualifiés de collaborateurs."*

Nous ne pouvons que constater que les valeurs humanistes sur lesquelles nos pays se sont reconstruits après la seconde guerre mondiale sont aujourd'hui remises en causes. Ce n'est pas totalement spécifique à la Belgique. Les forces réactionnaires redressent également la tête dans plusieurs pays d'Europe, comme en Hongrie, où la nouvelle majorité ultra-conservatrice au pouvoir (et actuellement à la tête de l'Union européenne) rêve à voix haute de Grande Hongrie et revisite son histoire en faisant du pro-fasciste et allié d'Hitler Horthy un simple "nationaliste".

Les rescapés et résistants d'hier disparaissent au fil des ans. Ils nous ont toutefois transmis le flambeau. Nous le tiendrons fermement, nous le porterons haut et nous le transmettrons à notre tour.

Je me réjouis que le Parlement bruxellois vienne, quant à lui, d'approuver à l'unanimité en urgence ce vendredi 20 mai la prise en considération d'une résolution s'opposant à toute loi générale d'amnistie.

Contact: **Gilles Drossaert** - 02/549.63.28

Als u mijn nieuwsbrief in het Nederlands wenst te lezen, stuur dan een mailtje naar gdrossaert@parlbru.irisnet.be